

Ski Alpin sensations



VILLARD-DE-LANS
Massif du Vercors



9-14 ans

Réf : 038 004 001

LES INDISPENSABLES :

Vêtements de ski
Bottes de neige
Gants et bonnet
Fiche sanitaire



Ski alpin sensations

Un séjour pour les accrocs de la glisse !

Lors de **5 séances** composées de 2h de cours avec les moniteurs de l'Ecole de Ski Français apprend les bases ou renforce ta technique. Le reste de la journée, profite de la neige en **ski libre** avec tes animateurs.rices.

Au début du séjour des groupes de niveaux sont constitués.

Tu pourras passer tes "étoiles" et **repartir avec ton insigne** lors d'une soirée mémorable de fin de séjour.

Patinoire : une sortie nocturne à la patinoire de Villard-de-Lans.

Repas régionaux, veillées et grands jeux concoctés par l'équipe d'animation te feront vivre une vraie colo ! Enfin et bien sûr la **boum** clôturera en beauté ce séjour 100 % glisse !

Le Centre « Le Vercors »

À 30 km de Grenoble, la station de Villard-de-Lans est située au cœur du parc naturel régional du Vercors et bénéficie d'un climat privilégié à 1 000 m d'altitude. Station olympique, elle dispose de pistes accessibles à toutes et tous. Le centre est situé à 10 min en bus (une navette dépose les jeunes sur site). Il propose tout le confort d'une structure hôtelière. Hébergement en chambres de 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Les balcons, exposés au sud, s'ouvrent sur la montagne environnante. Salles d'activités et vaste salle de restaurant, tables de ping pong, baby-foot... complètent ses équipements.

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies et séjours scolaires). L'encadrement est constitué d'animateurs.trices formé.e.s ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 1 adjoint.e pédagogique, 1 assistant.e sanitaire et un cuisinier permanent. Un.e animateur.trice de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour. Il/elle est toujours présent.e, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un.e animateur.ice présent.e à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires avec ordonnance médicale sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (uniquement pour les séjours de 15J). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation parents / enfant

Courrier : nous invitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également les bienvenues.

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.blogs.lalique38.org et de saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. Sélectionnez Autrans puis la thématique sur laquelle votre enfant est inscrit.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un.e animateur.ice au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, Vacances Pour Tous ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche

Coordonnées du Centre :

CENTRE LE VERCORS
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE
La Balmette - 38850 VILLARD-DE-LANS

Tél. 04 76 95 27 13 / centrelevercors@lalique38.org

Trousseau type 1 semaine



Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
7	Tee-shirts ou polos			
7	Slips ou culottes			
3	sous pull			
4	Paires de chaussettes+ 3 grandes			
3	Pantalons+ 1survêtement			
2	Collants			
3	Pull-over ou sweat-shirts			
1	pyjama			
1	salopette de ski			
1	anorak			
1	bonnet			
1	gants ou moufles			
1	lunettes de ski			
	CHAUSSURES			
1	baskets			
1	après ski			
1	chaussons			
	POUR LA TOILETTE			
1	Serviette et gant de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de bain (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	stick a lèvres			
1	crème solaire			
1	Mouchoirs en papier			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			
1	Crème solaire			

Liste donnée à titre indicatif : l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.
Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.